

AG AFEA 2016 : 22 mars 2016

Relevé des décisions

- **Publication des actes** : maintenir les plénières et publier les actes de la JE autrement ; recrutement de personne(s)
- **Bilan comptable** : validé à l'unanimité des votants.
- **Statuts** :
 - les points 1, 2, 3, 4 & 7 sont acceptés à l'unanimité des votants, soit les points nommés sur le diaporama « **Cotisation - Montant de la cotisation 2016 – Démission - AGO - Vote par correspondance** ».
 - Point 4 => **CA**, votée à l'unanimité **uniquement la seconde partie** mentionnant : « Il ne peut pas se composer de moins de 8 membres ».
 - Point 6 => **rôle du CA** refusé : pas de vote pour, 13 votes contre et 6 abstentions.
- **Politique de recrutement** : tant qu'elle se limite à 2 personnes, la commission se concentre sur les postes statutaires.

Compte-rendu

Le quorum étant atteint, l'AG ordinaire peut se tenir. L'association compte 32 adhérents à jour de leur cotisation. Outre les membres physiquement présents, AS, la présidente de l'AFEA, et GS, de la commission « Associations », sont en ligne. L'AG rassemble au total 16 personnes, 20 avec les pouvoirs accordés. AS présente les commissions mises en place par les membres du nouveau CA.

Puis, JBD expose le bilan de la commission « congrès ». Après plusieurs rappels, environ 50 articles ont été envoyés (cf. dossier « Archives » de la Dropbox). Faut-il relancer ? GR conseille de solliciter les auteurs et responsables d'atelier une dernière fois. Une discussion s'en suit à propos de la publication séparée des plénières proposée par ASC et FM, et le refus de cette suggestion par le CA de l'AFEA. Il est convenu de prendre contact avec N. Adell, coresponsable avec FM de la collection du PUM censée éditer les plénières du congrès 2015. GS rappelle que seules 2 des 3 plénières sont concernées, en raison de l'absence de l'une des intervenantes, malade au moment du congrès. LSF recommande d'aller de l'avant. La publication de 50 articles pour 120 participants correspond à une proportion

équivalente au précédent congrès (150 textes pour 400 participants). JB évoque le problème des résumés, uniquement disponibles en PDF. Il faut donc demander aux auteurs d'articles leur résumé en format texte.

JBD rappelle la nécessité de salarier une ou deux personnes pour gérer la publication de ces actes. AS et JBD rédigent le bilan afin d'obtenir la dernière subvention manquante (Midi-Pyrénées) dans le budget de l'AFEA. JBD suggère de publier les actes de la JE qui s'est tenue ce jour dans la foulée, mais les membres de l'AG préfèrent dissocier les deux publications. CR et DB concerteront la SEF pour essayer de donner une suite à la journée d'étude concernant « l'ethnologie chez soi ». CB insiste sur l'importance de maintenir les plénières dans la publication des actes. AS rappelle que les auteurs demeurent libres de publier leurs textes où ils le veulent. JBD pointe le fait que l'une des publications prend la forme d'une BD, ce qui justifie une publication papier et semble difficile à mettre sur le site de sciencesconf.org. L'AG décide de prendre contact avec N. Adell, pour savoir si la proposition de FM et ASC a été acceptée et, s'il reste une marge de manœuvre, de se mettre directement en rapport avec les auteurs.

BM aborde ensuite la commission Revue. Il rappelle la composition des membres des comités de rédaction et d'édition, la double évaluation à l'aveugle des articles et les démarches entreprises. Le premier numéro, des Varia, est presque prêt, sa publication en ligne est prévue pour le mois de mai. Sont également en préparation trois autres numéros dont l'élaboration est déjà commencée : sur l'anthropologie du vivant (Pierig Pitrou et Noémie Merleau Ponty) pour septembre 2016, la relation homme-animal (Mélanie Roustan et Vincent Leblan) pour décembre 2016 et les migrations (Jacinthe Mazzocchetti). Il reste à construire les pages du site. JB travaille avec la commission sur l'architecture de cette publication en ligne. Il suggère d'adopter le même logiciel que openedition.org afin de pouvoir intégrer cette structure dans 2 ans ; il faut avoir publié 4 numéros pour y prétendre.

CR expose ensuite les activités de la commission « Événements » : la première journée d'étude de l'AFEA s'est organisée avec la SEF ; celle de 2017 s'effectuera avec AMADES. Une discussion commence concernant la difficulté à trouver une salle pour ces événements. CR propose la localisation pérenne de ces JE de l'AFEA et l'itinérance du « Forum des Associations » prévu pour le mois d'octobre, avant les vacances de la Toussaint. Selon AS, la date pourrait être compliquée pour certains enseignants-chercheurs. GL souligne que la rentrée n'a plus lieu en octobre, mais début septembre. On peut aisément décaler une semaine de cours, étant donné que le premier semestre comporte 13 ou 14 semaines, en fonction des universités, pour 12 semaines de cours. DB rappelle que la concertation a déjà

été conduite en CA et la décision arrêtée. Le Forum est envisagé en partenariat ouvert aux associations non adhérentes. Une discussion s'engage sur le lieu de pérennisation de la JE. CR nous informe que Nice avait donné son accord pour aujourd'hui et que l'on pourrait les solliciter. Elle en déplore l'éloignement et l'impossibilité de faire l'aller-retour dans la journée. VB suggère d'élargir et d'organiser un événement plus conséquent. Mais se pose alors la question du budget. L'AFEA peut-elle assumer financièrement des JE de plusieurs jours ? Cela semble compliqué. DB souligne que le budget de 1000 € était sous-évalué. AS insiste sur la nécessité de s'y prendre à l'avance, même très à l'avance pour GS, si l'on veut que des associations étrangères participent au Forum.

DB précise que le sujet pressenti pour la JE d'octobre 2016 porte sur la question de l'immigration et le rapport de l'ethnologue à l'actualité versus journalisme (couplée avec le forum des associations - journée AFEA2). Celle de janvier 2017 avec l'AMADES porterait quant à elle sur la manière dont les chercheurs et médecins traitent les sujets de la santé et le rapport entre soignants et soignés notamment (journée AFEA3).

AS et JB rappellent l'importance d'utiliser la boîte Gmail de l'AFEA pour la communication sur les JE, les publications sur le site, les échanges, etc. JB décrit les difficultés qu'il a rencontrées pour organiser la JE au Musée de l'Homme et ne pense pas que cette solution soit pérenne. GR recommande de voir avec la MSH, qui accueille la boîte postale de l'AFEA. Irène Bellier s'est proposé de nous aider, nous devrions la solliciter afin de développer une convention ou un partenariat. CB et GR suggèrent également la possibilité de se rapprocher de la MAE de l'université de La défense-Nanterre-Paris Ouest, d'autant, précise AS, que son labo s'y trouve et qu'elle bénéficie donc d'un accès aux locaux.

AS et JBD exposent le bilan financier qui est accepté à l'unanimité de votants. GR et VB corrige la nature de l'assurance MAIF en indiquant qu'elle couvre nécessairement plus de 50 personnes, car elle est souscrite pour protéger les participants au colloque. AS quitte l'AG en laissant son pouvoir. Plusieurs des membres de l'AG devant également partir, les modifications de statut proposées par le CA sont abordées. Les points 1, 2 et 3 sur le changement de tarif de la cotisation et les conditions de radiations sont votés à l'unanimité. La question du quorum (point AGO) soulève une discussion. JB rappelle les problèmes de quorum récurrents les années sans colloque, et CR les questions soulevées lors de l'élection du CA actuel. Après avoir été argumenté, le point AGO est finalement agréé à l'unanimité des votants.

Sur le point CA, VB mentionne son existence dans les statuts actuels. **Les échanges indiquent que nous ne disposons probablement pas de la dernière version des statuts de**

l'AFEA ! N'est donc votée, à l'unanimité, que la mention : « Il ne peut pas se composer de moins de 8 membres ». La proposition de vote par correspondance est également acceptée à l'unanimité. En revanche, le point « rôle du CA » est refusé (13 votes contre et 6 abstentions).

Pour finir le bilan moral, GL évoque les problèmes rencontrés par la commission « Recrutements ». VB insiste sur la nécessité de conserver les postes non statutaires. GL rappelle la faiblesse des effectifs de la commission et invite VB à la rejoindre et à s'occuper des postes d'ATER. GL expose les difficultés à suivre les recrutements et le travail effectué à Strasbourg pour obtenir les infos du poste de MCF en anthropologie urbaine. Elle souligne que ses efforts n'ont pas été vains, puisque ses collègues lui ont directement communiqué le changement d'un des membres du jury. Il conviendrait de passer du processus actuel Top/Down à une récolte des infos Bottom/Up. Selon GR, la communauté scientifique devrait s'impliquer dans cette initiative à plus ou moins long terme. On pourrait arriver à solliciter une remontée des informations de la part des recruteurs.

GS expose les travaux de la commission « Associations » : seule l'AFA a répondu à notre invitation de devenir membre de l'AFEA. GL rappelle les échanges avec J. Hayem en amont de cette réponse. GR insiste sur l'importance de cette démarche. À l'étranger, notre vie associative est enviée ; il faudrait retrouver ce rôle fédérateur. GS sera au colloque de l'EASA. Elle profitera du « President's lunch » pour développer des partenariats avec cette association et avec les autres structures qui y participeront.

JB évoque les problèmes rencontrés par le site et le temps qu'il passe à essayer de les régler. Il rappelle la volonté du CA de privilégier des logiciels libres. GR déplore que l'AFEA ne fasse pas de veille documentaire dans un esprit de « community management ». JB suggère l'ouverture d'une page Facebook renvoyant vers le site.

GL évoque, pour finir, le partenariat avec les Musées et la présence de l'AFEA à la réunion avec l'HCERES, le 6 avril 2016. Cette idée de partenariat reçoit un très bon accueil de Frédéric Keck (recherche Quai Branly), présent une partie de l'AG. Pour le second point, GL propose de partir des propositions faites en réponse à la consultation du MESR sur les réformes qu'il vaut entreprendre concernant l'enseignement, la recherche et l'édition scientifique (cf. dropbox : consultation MESR).

Abréviations utilisées

AS : Anne Sourdril

GS : Georgeta Stoïca
JBD : Jean-Baptiste Duez
GR : Giles Raveneau
VB : Valérie Boidron
ASC : Alexandre Soucaille
FM : Fabienne Martin
LSF : Laurent Sébastien Fournier
GL : Gaëlle Lacaze
CR : Chloé Rosati
DB : Delphine Burguet
CB : Catherine Baroin
BM : Baptiste Moutaud
JB : Jonathan Benabou